BÉJAÏA

Grogne dans le secteur de l'éducation

Les adjoints de l'éducation sont revenus, hier, à la charge à travers une grève de deux jours ponctuée par un rassemblement prévu pour aujourd'hui mardi à 10h devant le siège de la Direction de l'éducation à l'appel du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE).

Les protestataires réclament la régularisation de leur situation professionnelle par la levée des contraintes liées à leur promotion comme c'est le cas de leurs collègues exerçant à travers les autres wilayas du pays, s'insurge-t-on. «La catégorie 10 est méritée, ce n'est pas une charité», fulmine l'un des contestataires en mettant en avant la formation suivie, une année durant, pour passer de la catégorie 8 d'adjoints de l'éducation à la catégorie 10 de superviseurs, postes créés justement pour pallier l'absence de textes réglementaires permettant la promotion de cette frange de travailleurs, a-t-il souligné. L'ensemble des adjoints de l'éducation du pays sont régularisés hormis ceux de la wilaya de Béjaïa, fait observer amèrement un syndicaliste du SNTE. L'autre difficulté soulevée est liée à la situation des adjoints de l'éducation titularisés en 2013 mais considérés à ce jour comme stagiaires au motif que l'administration aurait égaré les rapports de leur titularisation. Dans la même journée d'hier, les enseignants vacataires ont aussi réinvesti la rue en observant un rassemblement devant le siège de la Wilaya pour réitérer leurs doléances professionnelles. Les enseignants vacataires réclament purement et simplement l'intégration dans le secteur de l'éducation sans avoir à subir d'examen comme l'exige la tutelle.

Les mêmes protestataires qui ont procédé à la fermeture de la circulation de la principale artère du centre-ville demandent aussi le versement d'une prime de rendement à l'instar des enseignants titulaires. «Il est injuste qu'un enseignant vacataire ne perçoive pas de prime de rendement alors que son collègue titulaire en bénéficie», se plaint un protestataire. La Direction de l'éducation, par la voix de son secrétaire général Bezza Benmansour, a fait savoir que l'ensemble des vacataires recrutés au 30 juin 2015 sont régularisés financièrement. «L'ensemble des enseignants vacataires recrutés au 30 juin 2015 sont payés. Ceux qui n'ont pas encore perçu leurs salaires seront incessamment régularisés. Les salaires se trouvent au niveau du Trésor», a fait savoir le secrétaire général de l'éducation de Béjaïa.

S'agissant de la prime de rendement, le même responsable a indiqué que les primes de rendement sont établies mais le contrôle financier les a rejetées. «Le ministère nous a demandé de préparer un dossier sur le cas des primes de rendement des vacataires et on demeure optimistes pour trouver une solution afin de faire bénéficier cette frange de travailleurs de la prime de rendement», a-t-il déclaré en substance. S'agissant de l'intégration des enseignants vacataires, le secrétaire général de l'éducation a signalé que «la question a été tranchée par la ministre de l'Education. «Le recrutement des enseignants se fera à travers un examen écrit et oral», une décision qui relève du ministère de l'Education, a-t-il noté.

A. K.

M'SILA

Malgré la sécheresse, 4 475 oiseaux migrateurs ont visité les 8 zones humides de la wilaya

La Conservation des forêts de M'sila a organisé des sorties sur les lieux de «Chott el Hodna» et des journées d'études animées par des spécialistes à l'université Mohamed-Boudiaf de M'sila en vue de célébrer la Journée mondiale des zones humides sous le slogan : «Des zones humides pour notre mode de vie durable».

Cette journée qui coïncide avec le 2 février de chaque année a connu l'exposition de photos expliquant la richesse de ce site naturel d'une importance internationale classé comme zone humide naturelle «Ramsar», d'une superficie de 362 000 hectares qui regroupe 127 espèces d'oiseaux migrateurs comme l'a bien expliqué M. Mustapha Zahar, le chargé du bureau de la protection de la faune et de la flore lors de sa communication présentée devant les étudiants de l'université de M'sila. A cette occasion, le docteur radiologue Ghadbane Farid, président de l'association El Fikre pour la santé et l'environnement, a soulevé le problème de désintéressement de la société pour ce précieux produit en intitulant son intervention «L'eau élément vital sous-estimé, pourquoi ? «Tout en expliquant les avertissements lancés par les écologistes et les scientifiques portant sur les menaces hydriques qui guettent l'être humain et les espèces animales notamment protégées telles que les oiseaux migrateurs, devant ce climat de sécheresse qui perdure et ces changements climatiques, pouvant influer sur l'écosystème ainsi que sur les zones humides alimentées des eaux superficielles et pluviales, un assèchement imminent comme c'est le cas du Chott el Hodna.

La célébration de cette journée a connu la programmation d'une sortie guidée et pédagogique à la zone humide Dhaiet Kef T'your située dans la commune de Slim à 50 km au sud de la ville de Bou-Saâda,où les participants ont suivi des explications portant sur l'ornithologie. A cet effet, la Conservation des forêts de M'sila a dénombré cette année 4 475 oiseaux migrateurs dans les 8 zones humides que compte la wilaya de M'sila, contre 2 555 recensés l'an passé, malgré ce nombre important arrivé en période de sécheresse, seulement 24 espèces enregistrées en cette période de cette année. Par ailleurs les services concernés ont constaté le retour de la sarcelle d'hiver, la grue cendrée, le canard colvert, le souchet, le pilet, la foulque macroure, le tadorne de belon, de casarca ainsi que les limicoles qui sont de petits échassiers. Plusieurs associations et partenaires ont pris part à ces festivités aux côtés de la Conservation des forets tels que l'université Mohamed-Boudiaf de M'sila, l'association El Fikr pour la santé et l'environnement, l'association algérienne d'ornithologie et l'ONA.

A. Laïdi

BOUMERDÈS

Des fonctionnaires de la DUC exigent le départ de leur directeur

Selon la secrétaire générale de la section syndicale affiliée à l'UGTA, Nadia Djiraoui, 60% des 125 fonctionnaires de la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC) de Boumerdès ont observé, hier, une journée de protestation pour exiger le départ de leur directeur.

La secrétaire générale nous a, en effet, brossé un tableau peu reluisant sur le comportement de leur chef. Elle assénera à ce propos : «Monsieur le directeur passe son temps à insulter nos collègues, à lancer des accusations sans fondement contre les fonctionnaires de notre direction et à les diffamer gratuitement.» Ajoutant «le directeur n'a aucun respect envers les cadres de la DUC qu'il marginalise. Pour la moindre des choses, même pour des sorties sur le terrain pour régler des problèmes techniques, il dresse contre eux un P-V de huissier de justice». Lorsque nous avons joint le DUC par téléphone, Abderrahmane Aloua, il était en séance de travail avec les responsables régionaux de l'UGTA. Il précisa que seules 25 personnes sur les 130 travailleurs ont rejoint les protestataires. Plus tard, il rappellera pour affirmer que les points soulevés par les protestataires ont été examinés et que les présents à la réunion ont constaté que ces griefs ne reposent sur aucune base juridico-administrative précisant par ailleurs : «Nous avons constaté par contre des failles, des lenteurs préméditées et des entraves technico-administratives qui portent préjudice aux relations avec nos partenaires et la gestion des actes d'urbanisme aussi bien à ceux de l'administration qui touchent au développement qu'à ceux des citoyens.

Les gens ont, pourtant, été sensibilisés sur ces problèmes mais ils persistent dans leur comportement.» Selon lui, certains protestataires qui sont des syndicalistes utilisent ce prétexte pour cacher leurs défaillances. Le secrétaire général de l'Union locale de l'UGTA, Chebab, qui a assisté à la réunion citée plus haut, nous a assuré quant à lui que la majorité des problèmes concernent le volet social avant d'ajouter : «La gestion technico-administrative relève de l'employeur. C'est au directeur de répondre au sujet de sa gestion devant les juridictions compétentes.» Selon lui, des commissions ont été installées pour prendre en charge ces problèmes. S'agissant de l'établissement de P-V par le huissier de justice, Chebab nous fait part d'un seul cas motivé.

Abachi L.

Rassemblement contre l'augmentation des prix du transport à Béjaïa

A l'appel de l'Association pour la défense et l'information du consommateur (Adic) de Béjaïa, un rassemblement a été observé, hier, devant le siège de la Wilaya, en signe de dénonciation de ce qui est qualifié d'augmentation «illégale et illégitime» du prix du ticket de bus à Béjaïa. «Le secteur du transport régi par le privé et ne répondant à aucune norme veut augmenter le prix du ticket du transport de bus de 15 à 20 DA, soit 33%. Ces augmentations sont exagérées, anarchiques et insupportables», note l'Adic dans une déclaration. La même association pour la défense et l'information du consommateur estime que ces augmentations «n'ont aucune raison d'être» tout en dénonçant ce qu'elle considère comme un comportement «purement mercantile» ainsi que « l'absence totale des autorités compétentes».

Un bande de 10 narcotrafiquants, dont une femme, arrêtée à Béjaïa

La brigade de lutte contre les stupéfiants de la Sûreté de wilaya de Béjaïa a procédé au démantèlement d'un important réseau de narcotrafiquants sévissant à Béjaïa. Composé de dix individus dont une femme, âgés de 19 à 31 ans, le groupe de narcotrafiquants est spécialisé dans la commercialisation illégale de kif traité et de psychotropes, rapporte la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Béjaïa.

La Sûreté de wilaya ne précise néanmoins pas dans son document la quantité de kif traité et le nombre de psychotropes saisi. Présentés devant le parquet de Béjaïa, cinq mis en cause dans l'affaire sont placés en détention alors que l'autre moitié du groupe de dealers est mise sous contrôle judiciaire, indique-t-on dans le communiqué.

A. K.